



PARQUETS MASSIFS EXOTIQUES

Acajou

12x90 VERNI



La marque de la
gestion forestière
responsable



00525

PARQUET MASSIF ACAJOU

Ep 12x Larg 90x Long 300-1200 verni
À coller selon DTU 51.2

Un bois reconnu pour son grain doux et soyeux accentué par la finition. Endémique en Afrique et Amérique du Sud, l'Acajou utilisé pour nos parquets est issu de plantations de provenance de l'île de Java.

Il est donc marqué « bois de plantation » et est de surcroît certifié FSC.



BOIS
MASSIF



R&L
POSE COLLÉE



CHANFREIN



FINITION
VERNIE



SALLE DE
BAIN



NON COMPATIBLE
SOL CHAUFFANT

PROGRAMME DE PLANTATION

Cette gamme de parquets est issue de forêts de plantation éco-certifiées avec le label FSC. Au-delà de la certification nous faisons un geste supplémentaire pour la planète et les populations locales en compensant notre consommation de bois par un programme de replantation.

10m²
=
1x



En savoir plus



INSTRUCTIONS DE POSE PARQUET VERNI :

Rainure Languette

Merci de prendre connaissance des instructions suivantes avant de commencer votre travail. Ces instructions sont indicatives, pour les instructions plus précises ou spécifiques se référer au DTU 51.2 – 2009.05. En cas de non respect la responsabilité du poseur sera engagée.

Le profil Rainure & Languette de ce parquet est idéal pour une pose collée. Ce parquet ne peut être posé en flottant il doit impérativement être collé en suivant les instructions suivantes.

ATTENTION pour toute pose sur sol chauffant basse température, ou en salle de bains le collage en plein est obligatoire (s'assurer au préalable que le parquet soit compatible) .

OUTILLAGE ET MATÉRIAUX NÉCESSAIRES À LA POSE

- Un maillet à utiliser avec une cale de frappe
- Jeu de cales séparatrices (pour les joints de dilations périphériques de 10 mm)
- La colle spéciale pour parquets collés (suivre les instructions du fabricant de colle -compter 1 à 1.2 KG de colle/m²)
- Une scie à dents fines (utiliser parement vers le haut) ou scie sauteuse (à utiliser parement vers le bas) afin d'obtenir une coupe propre et nette.
- Une spatule de type N° 4 ou 5 pour étaler la colle.
- Mastic acrylique (dans le cas où un côté de la pièce est supérieur ou égal à 8 Mètres de long) de couleur assortie au parquet.
- 1 mètre, crayon, équerre , tire-lame
- Une feutrine de protection de chantier imperméable et respirante.

AVANT LA POSE

> Les colis de parquet doivent être entreposés dans une pièce hors d'eau, hors d'air à une température ambiante comprise entre 18 et 25°C. Ils seront isolés du sol et empilés à plat afin d'éviter d'éventuelles déformations.

> Ne jamais ouvrir les colis avant le jour de l'installation afin d'éviter la reprise d'humidité du parquet.

Il est nécessaire de bien mélanger les lames de plusieurs colis lors de l'installation afin de préserver une homogénéité de couleur, le bois étant une matière naturelle certaines lames peuvent présenter des aspects hétérogènes.

> Le Support doit être

- plan : sous une règle de 2 mètres, la variation ne doit pas excéder 5 mm, si ce n'est pas le cas, utiliser un ragréage de type P3 ou fibré selon support.

- Sec : l'humidité du support (chape) ne doit pas dépasser 3 % ou 0.5 % sur chape anhydre.

- propre sans poussière ou gravillons.

- normalement poreux, sans aspect poudreux, ni fainéché ou craquelé, ni crouté.

> La température du support au moment de l'installation doit être comprise entre 15 et 27°C son humidité doit être de 3% Maximum sur chape classique. Sur Chape anhydre le taux doit être inférieur à 0.5 %. ATTENTION Le taux d'humidité d'une chape se mesure avec un testeur d'humidité étalonné et en aucun cas ne peut se mesurer « en temps de séchage », comme sur la pose de carrelage.

Durant la vie du parquet l'humidité relative de l'air idéale de la pièce doit être comprise entre 40 et 65 %.

> Les différences hygrométriques variant d'une saison à l'autre, il est impératif de laisser un joint de dilatation de 10 mm sur toute la périphérie de la pièce. Ce même espace doit être impérativement respecté contre tout obstacle (tuyaux , portes , baies vitrées , cuvettes WVC,...) Celui-ci sera maintenu durant la pose par des cales qui seront enlevées une fois le travail terminé.

> Si un des cotés de la pièce dépasse 8 m de long, un joint de dilatation supplémentaire en milieu de pièce sera à prévoir. A cet effet il est important d'utiliser la formule d'expansion suivante : 2 mm de dilatation par mètre de largeur de parquet. Celui-ci sera à masquer à l'aide d'un joint mastic acrylique de couleur assortie ou d'un profil de recouvrement.

La jonction entre 2 pièces devra comporter un joint de dilatation de manière à ce que chaque pièce soit installée de façon indépendante.

> Les lames seront communément installées parallèlement au mur le plus long de la pièce ou perpendiculairement au sens de la lumière. En commençant par le coin le plus éloigné de l'entrée vous éviterez des allers-retours inutiles sur le parquet nouvellement installé.

POSE COLLÉE

1 - Etalez la colle à l'aide d'une spatule n°4 (spéciale parquet collé) sur le sol sur environ 1m² en l'inclinant légèrement la spatule vers le bas afin de strier la colle.

2- Posez la première lame à l'emplacement que vous avez prévu (penser à mettre une cale pour joint de dilatation contre le mur, cale qui sera retirée à la fin de la pose) Appuyez légèrement dessus avec les mains pour que le parquet adhère à la colle. Posez la 2ème lame en la faisant glisser pour l'emboîter avec la première.

Tapez sur le coté pour bien fixer les lames entre elles avec un marteau et une cale en bois (placez les cales en bois sur le coté de la lame de parquet et tapez légèrement la cale avec le maillet ou le marteau.)

3- Lorsque vous arrivez au bout de la rangée, l'espace entre l'avant-dernière lame et le mur peut être insuffisant pour la dernière lame. Dans ce cas, mesurez la distance entre l'avant dernière lame de la rangée et le mur et découpez la dernière lame à la longueur moins 10 mm pour la dilatation.

4 - Tracez des repères sur le morceau de parquet à couper. Sciez le parquet avec une scie égoïne ou une scie sauteuse. Avec une scie égoïne : coupez la lame finition vers le haut.

Avec une scie sauteuse : sciez la lame finition vers le bas.

5 - Lorsque vous avez coupé la lame aux bonnes dimensions au bout de la rangée : posez et glissez la lame à son emplacement. Un tire lame vous offre une aide non négligeable mais n'est pas indispensable. Tapez avec un marteau pour emboîter la lame.

6 - Lorsque vous avez posé une première rangée, démarrez la rangée suivante avec la chute de la lame découpée. Attention respectez une distance entre joints de 2 rangées. Cette distance doit être supérieure ou égale à la largeur de lame (90, 120,150mm,... selon les modèles)

7 - la dernière rangée de parquet est plus délicate à poser que les précédentes, car il faut souvent redimensionner les lames. Mesurez la largeur de l'espace restant entre l'avant dernière rangée de parquet et le mur, sans oublier de prendre en compte le joint de dilatation. Reportez

les mesures sur les lames de parquet à poser. Sciez le parquet pour le mettre aux dimensions voulues. Emboitez les lames à l'aide d'un tire lame : positionnez le tire lame entre le mur et la lame et tapez avec un marteau sur le tire lame afin d'emboîter les lames.

8 - Clouez et/ou collez les plinthes.

POSE SUR SOL CHAUFFANT

ATTENTION : Tous les parquets ne sont pas compatibles sur sol chauffant , s'assurer de la compatibilité du parquet avant la pose.

Seuls les sols chauffants basse température non réversibles (température maximale de 28°C en surface) peuvent supporter la pose du parquet collé.

Le parquet doit être impérativement posé en plein (à l'aide d'une spatule N°4 et non au cordon).

Le taux d'humidité maximum de la chape « traditionnelle » doit être inférieur à 3% ou 0.5% en chape anhydre.

Etant donné la spécificité de la pose sur sol chauffant, nous conseillons vivement de faire poser par un professionnel qui se référera strictement au DTU 51.2 – 2009.05. Ces documents sont disponibles sur www.afnor.fr

Pour éviter tout désordre suite à la pose sur sol chauffant vous devez respecter scrupuleusement les normes et les paliers de mise en chauffe préconisées par le fabricant du système de chauffage.

Il est impératif que le sol chauffant ait été mis en chauffe au moins 3 semaines avant la pose du parquet pour éviter la présence de toute humidité résiduelle dans la chape. Cette procédure doit être scrupuleusement respectée quelle que soit la saison et quels que soient les impératifs de délais d'installation.

AVERTISSEMENT :

Le Bois est un matériau vivant. Chaque lame de parquet est unique aussi bien en aspect qu'en nuance de couleur. La couleur peut varier avec le temps et en fonction de l'exposition à la lumière mais aussi en fonction du bon entretien et soin apporté au parquet.

CONSEILS D'ENTRETIEN

Vous venez d'acheter un parquet de haute qualité qui est verni et prêt à être installé.

La pose du parquet intervient en dernier après les travaux de peinture et nous ne pourrions pas être tenus responsables de désordres occasionnés par d'autres intervenants (peintres, plombiers électriciens...) Si tel n'est pas le cas, sachez que vous exposez votre parquet à des impacts ou tâches. Il est vivement conseillé d'utiliser une bâche de protection absorbante (ou idéalement imperméable et respirante) au fur et à mesure de la pose afin de protéger au mieux votre parquet durant les travaux.

Vous devez savoir que le parquet sera soumis naturellement à une certaine usure et il est donc indispensable de connaître les précautions d'usage et d'entretien pour en préserver la surface.

Le fabricant ne peut être tenu responsable des désordres liés au manque d'attention et aux règles d'usage (rayures , impacts , ...)

MODE OPÉRATOIRE

> balayer et passer l'aspirateur régulièrement (en mode surfaces dures avec brosses non abrasives). La présence de matières solides (sable, poussière, saleté) augmente l'abrasion de la surface et donc dégrade plus rapidement le verni de protection.

> Utiliser un balai à lingettes imprégné d'un produit d'entretien ou nettoyant spécial parquet vernis. Il est important d'utiliser le bon produit pour l'entretien régulier – éviter tout produit abrasif.

Évitez tout excès d'eau car cela n'est pas compatible avec un parquet bois ; en cas d'utilisation d'une serpillère, celle-ci devra être bien essorée, c'est important.

Ne jamais laver à « grande eau ».

Bien lire les instructions du produit d'entretien spécial parquets vernis ou vitrifiés .

L'utilisation occasionnelle d'un rénovateur de parquets vernis permettra de raviver votre verni et de renforcer ce dernier.

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Placer des paillassons à toutes les entrées de pièces afin d'éviter de transporter sable, cailloux, saletés, eau. Veiller à bien s'essuyer les pieds avant d'entrer pour éviter tout transport de matière solide. Une attention particulière sera portée aux entrées proche des jardins ou allées gravillonnées. Se déchausser est un avantage évident pour la préservation de votre parquet sur le long terme.

> Pour éviter les rayures, protégez les meubles et les pieds de sièges avec des patins de feutre et soyez vigilants lors des déplacements de meubles (évitiez de tirer les meubles sur le sol , mieux vaut lever et reposer)

> Les objets roulants doivent être équipés de roulettes en caoutchouc souple. Il est recommandé de protéger les espaces soumis à forts risques d'abrasion (fauteuil de bureau à roulette) par des protections adéquates.

> Evitez toute chute d'objet qui risquerait de marquer votre parquet d'un impact.

> Maintenez un taux d'humidité relative de l'air tout au long de l'année comprise entre 40 et 65%. Si nécessaire utilisez un humidificateur ou déshumidificateur. La température de la pièce doit toujours être comprise entre 15 et 30°C.

Si votre parquet est compatible salle de bain (vérifiez la compatibilité du parquet selon les modèles sur l'emballage ou auprès de votre conseiller de vente), il est conseillé d'essuyer l'eau résiduelle en surface (en sortie de bain. Afin d'éviter le contact du bois permanent avec l'eau ou l'humidité il est conseillé de suspendre les tapis de bain en sortie de douche ou de bain pour laisser sécher et respirer le bois. Pour de meilleurs résultats, évitez le contact permanent ou prolongé du bois avec l'eau.

ENVIRONNEMENT

Vous venez d'acquérir un parquet en bois massif. Le bois est une matière noble et vivante qui rend votre parquet unique.

Afin de préserver la ressource et limiter notre impact sur l'environnement , le bois utilisé pour la fabrication de ce parquet est issu de forêts Eco-certifiées par la chaîne de contrôle et de traçabilité FSC : Forest Stewardship Council. Ainsi toute la chaîne de traçabilité est assurée depuis la coupe des arbres à la sortie des produits de l'usine et jusqu'à votre magasin.

Le bois utilisé pour ce parquet provient exclusivement de forêts éco-certifiées à 100% FSC. Ce label garantit une exploitation raisonnée et durable des forêts afin de garantir le renouvellement naturel des arbres.

